

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00937 Numéro SIREN : 443 344 650 Nom ou dénomination : ADITIS AUDIT CAC
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2019 sous le numéro de dépôt 2109

ADITIS AUDIT CAC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 52 100 Euros
106A Rue Eugène Pottier – 35000 RENNES
RCS RENNES 443 344 650

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 05 NOVEMBRE 2018**

Le cinq novembre deux mille dix-huit à douze heures, la Société Civile HOLDING DU MENHIR, société civile au capital de 63 830 €, prise en la personne d'un de ses cogérants, Monsieur Patrick MONNIER, et associée unique de la société ADITIS AUDIT CAC, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Maëlle MEHAULT en qualité de cogérant de la société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La Société Civile HOLDING DU MENHIR

A pris les décisions suivantes relatives à :

- ♦ Nomination d'une nouvelle cogérante ;
- ♦ La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique décide de nommer en qualité de cogérante de la Société pour une durée non limitée à compter du 1^{er} décembre 2018 :

- **Madame Maëlle MEHAULT** demeurant 62 D Rue Papu - 35000 RENNES, née le 13 octobre 1982 à RENNES, de nationalité française.

Elle exercera ses fonctions avec les pouvoirs légaux de représentation de la Société et dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus par les statuts de la Société. Elle devra consacrer le temps nécessaire à la bonne marche des affaires sociales.

Sa rémunération au titre de ses fonctions de cogérante sera fixée ultérieurement. Elle aura droit au remboursement, sur justificatifs, des frais qui seraient engagés par elle dans le cadre de l'activité de la Société et dans l'intérêt de celle-ci.

Elle a déclaré accepter cette fonction et ajouté qu'elle n'est frappée d'aucune incompatibilité, par aucune incapacité ou restriction, ni par aucun cumul de mandat susceptible de faire obstacle à sa nomination.

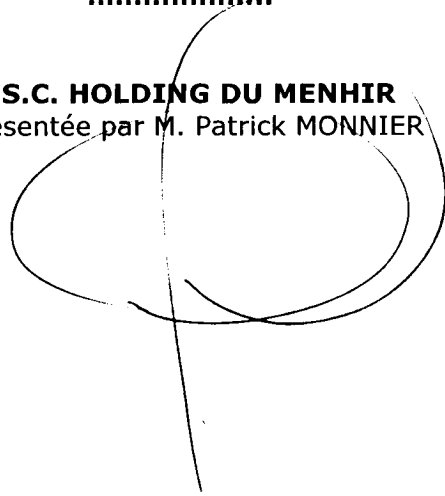
DEUXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.



De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

.....
La S.C. HOLDING DU MENHIR
Représentée par M. Patrick MONNIER

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards, is written over the text of the company name and representative.